



(À CONSERVER)

Guide du tri

Simplifiez-vous le



ECO
EMBALLAGES

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

ensemble réduisons l'impact de nos déchets sur l'environnement

SOMMAIRE

Emballages ménagers recyclables P. 3

Emballages en verre P. 4

Déchets compostables P. 5

Ordures ménagères non recyclables P. 6

Déchetteries P. 7

Réduire ses déchets à la source ! P. 8

Le saviez-vous ? P. 9

La vie des déchets P. 10-11

Votre contact



0800 749 774

(appel gratuit depuis un poste fixe)

Un doute, une question ?

- problème de collecte,
- maintenance des contenants,
- demande ou changement de contenants,
- vol de contenants,
- information déchetteries,
- réservation composteur



AIDE-MÉMOIRE

les emballages ménagers recyclables bien vidés et en vrac

Les bouteilles
et flacons
en plastique
uniquement



Les cartonnettes,
briques alimentaires,
papiers et journaux-
magazines...



Les canettes,
conserves
et boîtes
métalliques



Donnez une nouvelle vie
à vos emballages

Attention !
Tri non conforme

Le ruban adhésif indique que si votre bac contient des erreurs de tri son contenu sera collecté par le camion de collecte des ordures ménagères.



les emballages en verre **recyclables**

bouteilles, pots et bocaux
sans capsule, ni bouchon



collecte
en habitat
collectif



collecte
en habitat
individuel



ou



Le verre se recycle à l'infini



les déchets **compostables**

Pourquoi pratiquer le compostage ?

Près de 30% de nos déchets sont des matières organiques issues des résidus de cuisine et de jardin, pouvant être valorisées par le compostage. Le produit obtenu, le compost, fertilisera les sols du jardin et le substrat des plantes.



Composteur

Bulletin de réservation disponible en mairie ou sur www.toulouse-metropole.fr

Vous souhaitez initier un projet de compostage collectif ?
Contactez-nous pour connaître les modalités.

Renseignements au **0800 749 774** (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou compostage@toulouse-metropole.fr

Collecte en porte à porte

selon le calendrier
de collecte (disponible
en mairie)

et/ou apport en déchetterie

Porte à porte :

Collecte en sacs
ou poubelles de
100 l maxi et ouverts.
Branches conditionnées
en fagots liés avec
de la ficelle.

Ø 30 cm
1,20 m de long



ou



les ordures ménagères

en sacs bien fermés



Les restes alimentaires



Les plastiques (autre que bouteilles et flacons)



Les déchets d'hygiène



Tout objet non récupérable



déchetterie

près de chez vous



La bonne solution pour les déchets encombrants, les déchets ménagers spéciaux et les déchets de jardin.

Conditions : les usagers doivent tenir à disposition du gardien un justificatif de domicile. Limitation en volume de 5 m3/jour/usager. Accès réservé aux particuliers et interdit aux véhicules professionnels, véhicules à bennes basculantes et camions plateaux. L'accès est réservé aux véhicules de tourisme avec ou sans remorque et de PTAC inférieur à 3,5 T et de longueur inférieure à 8 mètres (attelage compris).

La déchetterie accepte :

- encombrants (matelas, meubles),
- gravats (cailloux, carrelage...)
- déchets de jardin (feuilles, tontes, tailles, branchages),
- métaux (vieux vélos...),
- bois,
- emballages ménagers et papiers (verre, bouteilles et flacons en plastique, cartons, livres, journaux, magazines),
- textiles,
- déchets ménagers spéciaux (dans la limite de 10 litres ou 10 unités par apport journalier) : huile de vidange, batteries et piles usagées, peintures, vernis, colles, solvants chlorés et non chlorés, acides et bases, cosmétiques, radiologies, lampes à économie d'énergie...,
- DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) : gros électroménager froid et hors froid, écrans et moniteurs, petits appareils électriques (outils, jouets, fax, téléphone), lampes à économie d'énergie (**pensez à faire reprendre l'ancien appareil usagé gratuitement lors de l'achat d'un nouveau**).
- Objets réutilisables (réemploi)

La déchetterie refuse :

- ordures ménagères, éléments entiers de voiture ou de camion,
- déchets hospitaliers (déchets anatomiques, aiguilles, seringues, DASRI),
- cadavres d'animaux,
- médicaments,
- déchets explosifs (bouteilles de gaz...),
- déchets industriels,
- pneus,
- amiante.

www.decheteries-decoset.info - DECOSET : 05 62 89 03 41

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi | dimanche |
|--|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|------------|
| Labège Imp. de la bourgade Route de Baziège | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | fermée | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 17h | 9h30 - 17h |
| Montgiscard Lieu-dit En Rouzeaud (RN 113) | fermée | 8h30 - 12h 14h - 18h | 9h30 - 12h30 13h30 - 18h | fermée |
| Ramonville 40 avenue de Suisse | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | fermée | 9h30 - 12h 13h30 - 18h | 9h30 - 17h | 9h30 - 17h |

Attention ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

réduire ses déchets

à la source c'est...



Préférer les bons conditionnements

en grande quantité ou en vrac, à la coupe, qui produisent peu d'emballages, de même que les produits réutilisables et à longue durée de vie.



Apposer un stop-pub sur sa boîte aux lettres

qui évite de jeter jusqu'à 40 kg de papier par an et par foyer.



Limiter le gaspillage du papier

en n'imprimant que les documents indispensables en recto-verso et en réutilisant les faces verso non imprimées en tant que brouillons.



Privilégier l'eau du robinet

et ainsi éviter 10 kg de déchets de bouteilles par an et par personne. L'eau du robinet coûte en moyenne 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille.



Réutiliser ce qui peut l'être

entretenir, réparer ou donner plutôt que jeter, louer ou emprunter plutôt qu'acheter.

le saviez-vous ?

Que faire des cartons volumineux ou en grande quantité ?

Ils doivent être amenés à la déchetterie.

Faut-il laver les emballages à recycler ?

Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.



Le POINT VERT, c'est quoi ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation des emballages ménagers.

Il ne signifie pas forcément que l'emballage peut être déposé dans le bac de tri.



Depuis 2012, une majorité des emballages possèdent ces informations qui vous aident à mieux trier vos emballages.



Tous les papiers se trient et se recyclent



Du tri au recyclage

1000 bouteilles verre = 1000 bouteilles verre

670 canettes = 1 vélo en aluminium

27 bouteilles plastiques = 1 parka

1000 journaux = 900 journaux



Je respecte l'espace public...

OUI



NON



la vie des déchets



les jours de collecte à cocher !



les recyclables

cochez le jour

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

les ordures ménagères

cochez le jour

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



le verre

cochez le jour

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



la collecte des déchets verts : 12 collectes par an de mars à novembre. la collecte des encombrants : 2 collectes par an.

Pour connaître vos jours de collecte et le rattrapage des jours fériés, reportez-vous au calendrier de collecte distribué ou disponible dans les services accueil de la mairie.

Un doute, une question ?

Problème de collecte, maintenance des contenants, demande ou changement de contenants, vol de contenants, information déchetteries, renseignement sur le mode de réservation d'un composteur.



Votre contact : **0800 749 774**
(appel gratuit depuis un poste fixe).

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

www.toulouse-metropole.fr